

**Amap de Aigrefeuilles Oeufs - Contrat de partenariat
2024**

La Ferme des 100 poules et ...

Représenté par Julien BERNARD et Emilie RAVALLI
La Fiolière – 44650 Corcoué sur Logne
Tél : 06 27 89 21 37
emilie.ravalli@gmail.com
www.lafermedes100pouleset.jimdo.com



Ci-après dénommé « l'éleveur »

Et

Mme/Mlle/M.....

Adresse :

Tél : Portable : Adresse électronique :

.....

Ci-après dénommé « l'adhérent »

Objet

Le présent contrat règle les modalités de vente et d'achat d'œufs issue de l'agriculture biologique, et permet de connaître l'éleveur partenaire.

L'éleveur

-s'engage à fournir les œufs biologiques produits à la « ferme des 100 poules et... » à raison d'une livraison tous les 15 jours, aux dates suivantes:

les 11 et 18/01/24 ; les 1er 15 et 29/02 ; les 14 et 28/03 ; les 11 et 25/04, 9 et 23/05, les 6 et 20/06, le 4

– s'engage, en cas d'œufs manquants, soit à en reporter la livraison, soit à la rembourser en fin de contrat.

Les adhérents seront prévenus à l'avance, par e-mail, dans la mesure du possible.-

– les poules de réformes seront livrées le 4/07, vivantes ou pretes à cuire au choix.

L'adhérent

- s'engage à venir ou faire récupérer ses œufs lors des distributions et est informé que tout colis non retiré lors des distributions est perdu et ne fera l'objet d'aucun remboursement.

- s'engage sur la ou les commandes indiquées ci-dessous.

- s'engage à participer aux distributions

Cochez le contrat choisi	Nbr d'œufs	Prix unitaire	Nbr de distributions	Total
	6	2,30 €	X 14 dates + 1 poule 6€	38,20 €
	12	4,60 €	X 14 dates + 1 poule 6€	70,40 €
	18	6,90 €	X 14 dates + 2 poules 12€	108,60 €
	24	9,20 €	X 14 dates + 2 poules 12€	140,80 €
	30	11,50 €	X 14 dates + 2 poules 12€	173,00 €
	36	13,80 €	X 14 dates + 2 poules 12€	205,20 €
	etc....			

Règlement en 1 chèque, 5 chèques, 10 chèques,
à l'ordre de la « Ferme des 100 poules et... »,

à remettre avec le contrat signé par l'adhérent, le jour de l'inscription.

Fait à Aigrefeuille sur Maine le / / 2023

L'éleveur,

L'adhérent,